

M. le Président: Le député a assurément exposé son argument avec la plus grande courtoisie et une sincérité manifeste. Je l'en remercie. Je remercie aussi le député de Calgary-Ouest qui a indiqué, comme le député de Cape Breton—Richmond-East, qu'il était prêt à discuter de la question.

Comme je l'ai dit au député de Hamilton-Ouest, je doute sérieusement qu'il s'agisse d'une question de privilège. Cependant, il m'a demandé de l'examiner calmement. Je vais l'étudier. C'est vraiment rare que le Président essaye d'intervenir auprès d'un comité. Les ministériels indiquent que cette question peut-être être résolue, et le député de Cape Breton—Richmond-East déclare au nom de l'opposition loyale de Sa Majesté que cette bonne volonté est au moins appréciée. À mon avis, les députés voudront peut-être discuter de cette question plus en détail.

Il est légitime de dire, je pense, que tous les députés sont inquiets, ainsi que le public, quand une longue période de temps s'écoule sans qu'un comité puisse fonctionner, quelle qu'en soit la raison.

Je remercie les députés. Je reviendrai commenter l'argument invoqué par le député de Hamilton-Ouest.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

TROISIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

M. A. H. Harry Brightwell (Perth—Wellington—Waterloo): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du Comité permanent de l'agriculture portant sur le projet de loi C-98, Loi sur la protection du revenu agricole, avec des propositions d'amendement.

Compte tenu de l'importance que revêt ce projet de loi pour les agriculteurs canadiens, je tiens à remercier le vice-premier ministre de l'Agriculture, le ministre d'État à l'Agriculture, le secrétaire parlementaire du ministre, les fonctionnaires, les organismes agricoles et le personnel du comité qui ont travaillé avec application en vue d'assurer un examen rapide et complet du projet de loi.

Affaires courantes

Enfin, permettez-moi de remercier les membres de mon comité, tout particulièrement les députés des deux partis de l'opposition, qui n'ont cessé de travailler pour le bien-être des agriculteurs sans susciter de débats sectaires.

[Français]

PRIVILÈGES ET DES ÉLECTIONS—PRÉSENTATION DU VINGT-SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le vingt-sixième rapport du Comité permanent des privilèges et des élections au sujet des comités permanents siégeant conjointement avec d'autres comités permanents.

[Traduction]

VINGT-CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES PRIVILÈGES ET DES ÉLECTIONS

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le vingt-cinquième rapport du Comité permanent des privilèges et des élections, relativement à l'ordre de renvoi du 30 avril 1990 au sujet de la limitation des débats dans les cas où le comité est dans une impasse.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

PÉTITIONS

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Vic Althouse (Mackenzie): Monsieur le Président, j'ai une série de pétitions signées par des habitants de ma circonscription qui font remarquer que les impôts fonciers augmentent au chapitre des soins de santé, de l'enseignement, du remplacement de l'infrastructure, des services sociaux et de loisir, de même que des services de protection.

Sur ce dernier point, ils signalent que le gouvernement fédéral devrait continuer d'assumer au moins 30 p. 100 des frais de maintien de la sécurité des Canadiens et demandent le maintien du partage des frais à raison de 30 p. 100 pour le gouvernement fédéral et de 70 p. 100 pour les provinces, afin que la GRC puisse encore constituer une force policière nationale d'un bout à l'autre du pays.